

ABONNEMENT

Saumur	
Un an . . . . .	25 fr.
Six mois . . . . .	13
Trois mois . . . . .	7
Poste	
Un an . . . . .	30 fr.
Six mois . . . . .	16
Trois mois . . . . .	8

On s'abonne

A SAUMUR  
Au bureau du Journal  
ou en envoyant un mandat  
sur la poste  
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers  
PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne . . . . .	20
Réclames, — . . . . .	30
Faits divers, — . . . . .	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS  
A L'AGENCE HAVAS  
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire  
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 2 NOVEMBRE

A la nouvelle de la mort de M. Lambert de Sainte-Croix, Monsieur le Comte de Paris a envoyé à M<sup>me</sup> Lambert de Sainte-Croix l'expression de ses sentiments.

Il a en outre adressé à M. Alexandre Lambert de Sainte-Croix, fils du regretté défunt, la lettre suivante :

« Woodnerton, le 28 octobre 1889.

» Mon cher monsieur Alexandre Lambert de Sainte-Croix,

» Je ne sais comment vous exprimer la profonde émotion que je viens d'éprouver en recevant votre triste dépêche. Je savais votre père très sérieusement atteint, mais je ne prévoyais aucunement un dénouement fatal aussi prochain. Lorsque je lui ai serré la main pour la dernière fois peu après la fête du 30 mai, je ne croyais certes pas lui faire mes adieux dans ce monde.

» C'est une consolation pour moi de penser qu'il a pu venir encore s'associer à cette fête de l'exil, qu'il a eu la force de se joindre à ceux qui, entourant mon fils, sont venus affirmer auprès du représentant de la nouvelle génération leurs vieux dévouements et leurs jeunes espérances.

» Je sais tout ce que je perds dans la personne de celui que vous pleurez aujourd'hui : l'ami fidèle des mauvais jours ; l'ami politique, qui n'a songé jusqu'à sa dernière heure qu'au succès de la cause au service de laquelle il s'était consacré ; l'homme de bien qui l'honorait par son caractère et ses mérites privés ; celui enfin qui, dans ces dernières années, m'a apporté un concours si dévoué et si utile pour la direction des forces monarchiques. Et dans ce moment douloureux, où les liens terrestres sont rompus avec lui, je reporte mes souvenirs tantôt sur les paroles d'encourage-

ments et d'espérance qu'il apportait sous l'Empire aux exilés avec cet entrain qui nous rapprochait de la patrie absente ; tantôt sur les jours émouvants de l'Assemblée nationale où il travaillait avec tant de patriotisme au relèvement de la France ; tantôt, enfin, sur ces dernières années, où, à la fois, comme homme politique et comme homme du monde, comme centre d'une puissante organisation et comme candidat trois fois en quatre ans, il donnait toute son intelligence, toute son activité, toutes ses forces, pour hâter le triomphe de la cause dont nous attendons, les uns et les autres, le salut national.

» Mais je vous parle de ma peine et c'est à la vôtre que je devrais apporter l'expression de toute ma sympathie. Je sais tout ce que vous et les vôtres devez éprouver, car je comprends le vide immense qu'un père si bon et si affectueux doit laisser au milieu de vous. Soyez mon interprète auprès de Madame votre sœur, qui avait pour lui un culte si touchant, et recevez ici l'assurance des sentiments bien sincères de

» Votre très affectionné

» PHILIPPE, COMTE DE PARIS. »

UN VRAI MAGISTRAT

M. Thévenet, ministre de la justice, vient de révoquer M. Bilard, procureur de la République à Clermont (Oise).

Voici pourquoi :

On n'a pas oublié la circulaire que le garde des sceaux adressa aux membres de l'épiscopat au début de la période électorale.

Le procureur de la République de Clermont reçut, comme tous ses collègues sans doute, communication de cette circulaire par l'intermédiaire du ressort, avec des instructions qui lui prescrivaient : 1° de veiller à ce que les dé-

lits de droit commun qui lui seraient signalés à la charge des ministres du culte reconnus fussent immédiatement et sévèrement réprimés ; 2° d'adresser au procureur général, aussitôt après la clôture de la période électorale, un rapport sur l'attitude prise par les membres du clergé.

M. Bilard n'éleva aucune objection contre la première partie de ces instructions ; mais il ne crut pas pouvoir se conformer à la seconde ; et, à la date du 20 octobre, il écrivit au ministre de la justice la lettre suivante :

« Monsieur le garde des sceaux,

» Je suis invité, selon vos instructions, à adresser un rapport sur l'attitude prise par les membres du clergé pendant la période électorale dans l'étendue de mon arrondissement.

» J'ai l'honneur de vous faire connaître que je ne saurais fournir un travail d'une semblable nature et aussi incompatible avec le caractère de mes fonctions. »

Si, en effet, il appartient à un procureur de la République de réprimer les délits de droit commun, faire métier de mouchard est une tout autre affaire.

Nous sommes persuadés que beaucoup des collègues de M. Bilard ont su éluder cette partie des instructions de M. le garde des sceaux, et qu'ils ne se sont pas abaissés à jouer le rôle qui leur était distribué.

Mais ils ont gardé un silence prudent.

Nous n'aurons pas le courage de les en blâmer.

L'inflexibilité dans les principes est une vertu rare.

L'attitude de M. Bilard n'en est que plus admirable, et elle mérite d'être hautement signalée à une époque où les caractères se montrent si faibles.

Les espions de M. Thévenet

On voit, par ce qui précède, que M. Thévenet prétendait faire de la magistrature une succursale de la police secrète.

Voici un autre document, publié par le *Journal des Débats*, et qui nous apprend que le garde des sceaux a trouvé des magistrats dignes de le comprendre.

C'est une circulaire adressée par un juge de paix aux maires de son canton :

« Monsieur le maire,

» Je vous prie de m'adresser, avant dimanche prochain, un rapport relatif à l'attitude du clergé pendant le cours de la période électorale.

» Ce rapport doit préciser tous les faits d'immixtion du clergé dans le domaine politique.

» Il ne suffit pas d'indiquer que les membres se sont occupés de politique en parcourant la campagne, en faveur du candidat de leur choix ; il faut indiquer où ils sont allés, ce qu'ils ont fait et ce qu'ils ont dit.

» Agrérez, monsieur le maire, etc.

» Le juge de paix,

» X...

» P. S. — Un rapport d'ensemble étant exigé par le procureur général pour lundi prochain, il est urgent que vos renseignements me parviennent samedi matin au plus tard. »

Le *Journal des Débats* commente le renseignement dans ces termes d'une dure ironie :

« Nous aimons à croire que ce juge de paix a mal compris et outrepassé les instructions du ministre de la justice, et que celles-ci n'avaient pas pour but de faire descendre la magistrature à ce métier d'espion. Mais peut-être pouvait-on s'y tromper. »

25 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

## AVEU SUPRÊME

IV

Une ruelle étroite entre deux hautes murailles tapissées de giroflées, de véroniques et d'œillets sauvages, dans le quartier le plus reculé d'Angers. Dans un enfoncement, une porte en vieux chêne, massive, sévère, avec son énorme serrure, son armature de gros clous à tête triangulaire et son judas percé comme une écumoire : porte de vieil hôtel, de prison ou de monastère. C'est là que s'arrêta Norbert, huit heures après avoir reçu le télégramme qui l'appelait en toute hâte auprès de sa mère. D'une main tremblante, il souleva le lourd marteau de bronze. Une angoisse terrible pesait sur son cœur, l'étreignait à la gorge. Trouverait-il sa mère vivante encore ? La dernière fois qu'il l'avait vue, elle lui avait paru bien affaissée, parlant difficilement, plongée dans un engourdissement dont elle n'était sortie que pour le serrer à plusieurs reprises dans ses bras, en lui disant : « Je t'en prie, je t'en conjure, mon enfant, laisse-moi !

Quitte Angers !... Je suis bien, oh ! oui, bien heureuse de t'avoir embrassé, mais, maintenant que je t'ai vu, que je t'ai parlé, va-t-en ! va-t-en !... Je te promets de t'appeler près de moi si mon état s'aggrave... Mais, pour l'instant, il n'y a rien à craindre... Pars donc... Éloigne-toi... voyage... Jouis de l'existence... Je ne te demande qu'une chose, c'est de ne pas m'oublier et de prier matin et soir pour moi... »

Ces dernières paroles avaient été étouffées par des sanglots. Une fois encore, M<sup>me</sup> Lestrangé avait pressé son fils dans une étreinte passionnée, puis Norbert était parti.

Il y avait sept mois de cela. N'allait-il, aujourd'hui, embrasser qu'un cadavre ?

Tandis qu'il faisait ces réflexions, le judas s'ouvrit discrètement et se referma aussitôt.

Norbert était attendu.

— Ah ! Monsieur Lestrangé, c'est donc vous ! dit la sœur tourière en introduisant le jeune homme dans une petite cour pavée, bordée de trois côtés par de hauts bâtiments qui n'y laissaient pénétrer qu'une lumière avare et crépusculaire.

— Comment va ma mère ? demanda Norbert, tandis qu'il montait, derrière la sœur,

l'escalier qui conduisait derrière la chambre de la malade.

— Vous allez la voir, Monsieur... Elle est bien souffrante... Mais quel courage ! Quelle résignation ! Elle fait l'édification de la communauté, la chère dame, et nous donne l'exemple, à nous qui sommes en religion... Elle vient de recevoir l'Extrême-Onction... Certainement, son état est grave, il est inutile de vous le cacher ; s'il n'était pas grave, notre révérende mère ne vous aurait pas télégraphié de venir, mais Dieu est tout-puissant, et, s'il veut lui rendre la santé... Nous voici arrivés. Permettez-moi, Monsieur, d'avertir Madame votre mère, car, bien qu'elle vous attende, on ne saurait prendre trop de précautions pour la préparer à une pareille entrevue...

La religieuse entra seule dans la chambre.

D'un geste, elle éloigna les deux sœurs qui priaient, agenouillées près du lit de la malade, et, s'approchant de celle-ci :

« Madame, c'est votre fils ! » lui dit-elle à mi-voix.

La malade avait le visage tourné du côté de la ruelle. En entendant ces mots, elle se souleva lentement. Une tête émaciée émergea des

oreillers où elle était enfoncée. Le corps, d'une maigreur effrayante, faisait à peine sous les draps un léger renflement, comme fait un cadavre dont le suaire moule, en relief, les formes vagues. Un bras sortait du lit, la main presque transparente, semblable à de l'ivoire jauni, striée par le réseau des veines bleuâtres. La figure aux traits tirés, aux lèvres exsangues, aux narines froncées, semblait livide dans l'encadrement des cheveux noirs, grisonnants sur les tempes, dont les papillottes rebelles débordaient du bonnet gaufré. Toute la vie s'était réfugiée dans les yeux glauques, dont la pupille dilatée, au regard fixe, flamboyait avec cette expression de terreur qu'on remarque dans les yeux de certains noyés.

Norbert était entré sur la pointe des pieds.

Il se tenait au chevet du lit, la tête penchée sur le visage de la malade, n'osant se jeter dans ses bras de peur de lui causer une émotion fatale, refoulant à grand-peine le flot de larmes qu'il sentait près de jaillir.

Un parfum d'encens, mêlé à une odeur fade de potions pharmaceutiques, flottait dans la chambre. Sur une petite table couverte d'une nappe, un crucifix était posé entre deux cierges allumés.

## INFORMATIONS

### FAUTEUIL VACANT

Le fauteuil d'Émile Augier sera très disputé à l'Académie.

Naturellement aucune lettre n'a été encore officiellement adressée à la compagnie, la mort d'Augier étant trop récente, mais il est certain que la candidature de M. André Theuriot, qui a déjà réuni un grand nombre de suffrages à la dernière élection, sera posée de nouveau.

Les « on-dit » ajoutent aussi les noms de cinq autres candidats :

M. Emile Zola ; M. Francisque Sarcey ; M. Eugène Manuel ; M. Émile Bergerat ; M. Henri Beque.

Interrogé, M. Francisque Sarcey a répondu :

« Je consulterai quelques amis sérieux et je suivrai le conseil qu'ils voudront bien me donner.

« Je ne vous cache pas que l'éventualité d'être académicien changerait profondément mon genre d'existence.

« Je me résignerais à courir le risque et les ennuis d'une élection, si j'étais assuré d'un certain nombre de voix ; mais, comme je ne veux pas faire un pas de clerc, m'exposer à des démarches qui pourraient quelque peu me déconsidérer, je reste prudemment dans l'expectative, quitte à en sortir le moment arrivé.

« Ainsi, je vous prie de ne pas me compromettre, et de dire que je ne songe pas le moins du monde, quant à présent, à poser ma candidature au fauteuil d'Émile Augier. »

### POUR SERVICES EXCEPTIONNELS

Le général Faidherbe venait de mourir, et il fallait pourvoir à son remplacement.

M. Carnot chargea un de ses familiers d'aller trouver le maréchal de Mac-Mahon et de lui proposer le haut poste de grand-chancelier de la Légion d'honneur.

Le maréchal écouta avec un calme bienveillant l'offre du président ; mais, comme il n'a pas oublié l'affaire Caffarel et les tripotages de croix qui eurent lieu alors, sous le couvert de « services exceptionnels », il répondit :

— Oui, j'accepte ; mais j'y mets une condition, une seule : c'est que la croix d'honneur ne sera plus jamais donnée pour services exceptionnels. Le public doit connaître toujours les motifs pour lesquels on honore un citoyen français.

Le familier se retira et... ne revint pas.

### OVATION AU MARÉCHAL DE MAC-MAHON

Tous les journaux parlent de l'ovation faite, à Nancy, au maréchal de Mac-Mahon, venu comme témoin au mariage de M. le comte Jean de Cugnac avec M<sup>lle</sup> de Vaulgrenant.

« Mère, c'est moi ! ne me reconnaissez-vous pas ? » murmura Norbert en s'avançant un peu.

Pas un muscle de la figure de M<sup>me</sup> Lestrang ne tressaillit. Mais une flamme plus ardente passa dans son regard. Sa main droite, qu'on eût dite glacée déjà par le froid de la mort, saisit le poignet de Norbert, le serrant avec une incroyable énergie, forçant le jeune homme à s'approcher du lit et à se courber de telle sorte que son oreille touchât presque la bouche de sa mère.

— Je t'attendais, — fit celle-ci d'une voix sourde... — Approche-toi... plus près... plus près encore... Bien, comme cela... Maintenant, écoute-moi, Norbert, et ne perds pas un mot de ce que je vais te dire... J'ai tout avoué au prêtre qui m'a confessé. J'ai enfin soulagé mon cœur... Je suis réconciliée avec Dieu... Mais l'aveu et le repentir ne suffisent pas... Il faut que le mal soit réparé... Ce sera ta tâche, mon pauvre enfant... Quand tu m'auras entendue et que tu m'auras promis de faire ce que je te demanderai, alors... mais alors seulement... je pourrai mourir en paix...

M<sup>me</sup> Lestrang s'arrêta un instant, comme si

A l'église, M<sup>re</sup> Turinaz a prononcé, avec une chaleureuse éloquence, un magnifique discours où il a rappelé les services rendus à la France par les familles de Vaulgrenant et de Cugnac.

M<sup>re</sup> Turinaz a ensuite salué le maréchal. Il a raconté avec détails la prise de Malakoff, ce moment terrible où l'on rompit six fils électriques cachés sous terre et destinés à communiquer le feu aux mines du fort de Malakoff. Il a parlé de Magenta, de Reichshoffen..., *intéressante ora tenebant*.

« Je m'incline respectueusement, a-t-il ajouté, devant ce vénérable maréchal, le vainqueur illustre de Malakoff et de Magenta, lui qui, dans nos malheurs, a maintenu à la France une armée intacte, qui est devenu la personnification de ses espérances et qui a passé toute sa carrière dans la foi, la vaillance et l'honneur. »

A la sacristie, après la messe, les invités sont venus saluer les mariés et leur famille ; plus de cent officiers se sont inclinés respectueusement devant le maréchal de Mac-Mahon, qui les accueillait avec affabilité, se souvenant du nom de la plupart d'entre eux.

A la réunion qui a suivi le mariage, le maréchal a rappelé, aux officiers supérieurs qui l'entouraient, les grands faits de guerre auxquels ils ont pris part.

### BONS DE L'EXPOSITION

#### Sixième tirage.

Le numéro 54,639 gagne 500,000 fr.

Les numéros 436,229 et 535,335 gagnent chacun 10,000 fr.

Les dix numéros suivants gagnent chacun 4,000 fr. :

779,635 — 592,865 — 691,941 — 943,914  
654,586 — 983,756 — 919,992 — 979,112  
552,921 — 753,295.

## CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

Les Conseils municipaux de Maine-et-Loire se réuniront demain dimanche 3 novembre, en session ordinaire qui pourra durer 15 jours et sera close le 17 novembre.

Dans cette session seront désignés les délégués pour la révision de la liste électorale, savoir : 1<sup>o</sup> un délégué pour les opérations préliminaires ; 2<sup>o</sup> deux délégués pour faire partie de la commission chargée du jugement des réclamations.

### SOCIÉTÉ NAUTIQUE DE SAUMUR

La Société nautique de Saumur, réunie demain dimanche 3 novembre, à 2 heures 1/2, fera sur la Loire, en face le quai de Limoges, plusieurs courses d'entraînement.

elle recueillait ses souvenirs. Puis elle parla de nouveau, d'une voix plus basse, faible comme un souffle. Elle parla longtemps, longtemps, et le secret qu'elle confiait à l'oreille de son fils devait être bien affreux, car de grosses gouttes de sueur coulaient tout le long du visage de Norbert, devenu maintenant aussi pâle que celui de la mourante.

Quand elle fut arrivée à la fin de sa pénible confession, M<sup>me</sup> Lestrang, qui avait tenu ses yeux fermés tandis qu'elle parlait, les rouvrit, et, dardant sur Norbert son regard de feu :

— Tu feras ce que je te demande, n'est-ce pas, mon Norbert, mon enfant, tu me le promets ?

— Mère, je vous le jure ! répondit Norbert.

La mourante reprit :

— Mon pauvre... pauvre enfant... Me pardonneras-tu jamais?... Te voilà condamné à la misère, et par ma faute !... Oh ! j'ai été une mauvaise mère, une femme indigne, criminelle !... Norbert, me pardonnes-tu ?

Le jeune homme ne répondit à sa mère qu'en la serrant dans ses bras avec une sorte de frénésie, d'emportement farouche, comme s'il eût voulu la disputer, l'arracher à la mort

Le programme comportera quatre courses qui se feront dans l'ordre suivant :

- 1<sup>o</sup> Course à deux rameurs.
- 2<sup>o</sup> Course en skiff.
- 3<sup>o</sup> Course à quatre rameurs.
- 4<sup>o</sup> Course de périssoires.

L'accès des quais sera entièrement libre.

En cas de mauvais temps, la réunion sera remise au dimanche suivant.

**ERRATUM.** — Dans la poésie intitulée : « LAMENTATION », publiée avant-hier, le 2<sup>e</sup> vers du 3<sup>e</sup> quatrain doit être ainsi rétabli :

Le prêtre en répétant les paroles du psaume  
Béniit au champ des morts LA POUSSIERE DE L'HOMME,  
Du cercueil sous les pas l'écho sourd et profond  
A sa pieuse voix en gémissant répond.

Vers 25, au lieu de : « la tombe encore récente », lire : « encor récente ».

Vers 37, au lieu de : « sur la croix d'une amie, etc. », lire : « sur la croix d'une amante »...

### SAUMUR

**Accident.** — Jeudi soir, dans l'après-midi, M. Laborde, employé chez M. Gauthiot, conduisait une charrette chargée de pots de beurre.

Tout à coup, prit de vertige, M. Laborde est tombé sur le bord du trottoir et se fit une large blessure à la tête.

Transporté au café de la Villefranche, on lui prodigua les soins les plus empressés qui le firent revenir à lui.

**Tentative de vol.** — Depuis quelques jours, les voleurs se signalent à Saumur par des exploits nombreux. Cette semaine encore ils ont tenté de pénétrer chez M<sup>me</sup> Plessis, rue de l'Hôtel-Dieu. Tout porte à croire qu'ils supposaient la propriétaire absente : ils étaient dans l'erreur. M<sup>me</sup> Plessis, éveillée par le bruit que les voleurs faisaient en forçant le contrevent, éveilla son neveu qui ouvrit la fenêtre et vit les individus se sauver à toutes jambes. Leur besogne devait être fort avancée, car ils sont revenus à la charge, mais sans succès.

Nous conseillons à la police d'ouvrir l'œil.

**DOUÉ-LA-FONTAINE.** — Après avoir reproduit l'intéressant compte-rendu (extrait du *Petit Courrier*) du mariage de M. Paul Fairé avec M<sup>lle</sup> Turpault, le *Journal de Maine-et-Loire* ajoute :

« Le soir, à 8 heures, un splendide dîner de 50 convets réunissait de nouveau les invités de cette charmante fête.

« A l'issue du repas, la douceur exceptionnelle d'une belle soirée d'automne a permis à l'assistance de faire le tour des jardins de M. Turpault, illuminés *a giorno* par une heureuse combinaison de verres lumineux et de lanternes vénitienes. »

**BRISSAC.** — Par décret du 19 courant, M. Barnabé Rozé, ancien premier clerc de M<sup>e</sup>

qui l'envahissait déjà, et, à travers les sanglots qu'il ne pouvait plus contenir :

— Ma mère... maman... ne savez-vous pas que je vous aime !...

Et il retrouvait, pour dire ce mot divinement puéril : « maman », les inflexions câlines de sa voix d'enfant. En même temps, par suite d'un phénomène qui se produit surtout aux heures tragiques de la vie, sa mémoire évoquait, avec une étonnante lucidité, les souvenirs les plus lointains de ses premières années, alors que la femme qui, tout à l'heure, allait mourir, le faisait sauter sur ses genoux, et fredonnait — sa main ouverte en éventail marquant le rythme de la naïve chanson :

Si, si, si font font  
Les petit' marionnettes,  
Si, si, si font font  
Trois p'tits tours, et puis s'en vont.

— Norbert !... Mon enfant bien aimé !... Où es-tu ?... Je ne te vois plus... dit M<sup>me</sup> Lestrang, dont le regard se voilait d'une brume. Norbert... tu... me par...

Un hoquet l'empêcha d'achever le mot commencé. C'était l'agonie. Tenant toujours entre ses mains les mains glacées de sa mère, Norbert tomba à genoux près du lit, et pria.

(A suivre.)

MAXIME JUILLET.

Blanchet, notaire à Angers, et de M<sup>e</sup> Jouin, notaire à Brissac, a été nommé notaire à la résidence de Brissac (Maine-et-Loire), en remplacement de M<sup>e</sup> Jouin, démissionnaire en sa faveur, et en cette qualité il a prêté serment devant le tribunal civil d'Angers, à l'audience du 28 octobre.

### ASSOCIATION ARTISTIQUE D'ANGERS

*Dimanche 3 novembre 1889, à 1 heure précise.* — Concert, avec le concours de M<sup>lle</sup> JEANNE FLESCHELLE, violoncelliste, lauréat du Conservatoire de Paris.

Voici le programme :

1. *Symphonie militaire* (Haydn).
2. *Kol nidrei* (Max-Bruch).
3. *Rhapsodie hongroise* (Liszt).
4. (A) *Chanson orientale* (Domergue).  
(B) *Tarentelle* (Popper).
5. *Prélude d'Eloa* (Ch. Lefebvre).
6. *Andante religioso* (Goltermann).
7. *Ouverture de Zampa* (Hérold).

**ANGERS.** — M. Pinier, soldat dans l'infanterie de marine, frère de M. l'abbé Pinier, secrétaire à l'évêché, a été décoré de la médaille militaire, pour sa belle conduite au combat de Cao-Bang.

**TOURS.** — Le *Journal d'Indre-et-Loire* publie la profession de foi par laquelle M. Laurenceau, président du comité républicain national révisionniste d'Indre-et-Loire, pose sa candidature au Conseil général, au siège laissé vacant par le général Boulanger, dont l'élection a été annulée.

M. Laurenceau se présente contre M. Paul Mame, candidat monarchiste.

### EXPÉRIENCE D'INONDATION AU THÉÂTRE DE TOURS

Judi, à trois heures, on a fait au théâtre municipal de Tours une expérience très intéressante d'inondation de la scène en cas d'incendie.

MM. Aubert, le nouveau directeur du théâtre ; Loison, architecte ; Becq-Rouger, agent-voyer ; Gorce, adjoint, etc., assistaient à cette expérience, qui a, paraît-il, parfaitement réussi.

**NANTES.** — Une élection au conseil municipal a eu lieu, dimanche, à Nantes, pour le 6<sup>e</sup> canton. C'était un second tour de scrutin. Le parti républicain s'était abstenu dans cette élection, aussi bien que le parti conservateur. Les socialistes seuls avaient présenté un candidat, presque octogénaire, M. Manpon. Celui-ci, qui, au premier tour, avait obtenu 727 voix sur 5,512 électeurs inscrits, a été élu au second avec 358 voix sur 432 votants.

### L'ÉLECTION DE SAINT-NAZAIRE

On lit dans l'*Espérance du Peuple* :

« M. Fidèle Simon remercie ses électeurs en termes émus ; il s'est trompé d'adresse, il devrait bien plutôt envoyer ses remerciements au Préfet et au Sous-Préfet de Saint-Nazaire qui l'ont bombardé député avec un sans-gêne qui montre combien la République méprise la volonté des électeurs.

« M. Maillard est toujours le député des hommes libres. M. Simon est le député imposé... »

« Les protestations contre cette élection fraudée nous arrivent de tous côtés. »

### PHYSIONOMIE PROBABLE DU MOIS DE NOVEMBRE 1889

Par une note datée de Tonneins, 23 octobre, Nick (L. d'A.) adresse les pronostics suivants pour le mois qui vient de commencer :

« Agriculteurs et gens de mer, mes innombrables clients inconnus, comment trouvez-vous que mes pronostics se sont encore réalisés, au pied de la lettre, ce mois-ci ?

« Les conditions astronomiques restent presque les mêmes en novembre, ce mois présentera à peu près les mêmes caractères sur la France et les pays situés sous les mêmes latitudes. Sauf quelques rares éclaircies qui se produiront entre les époques critiques si-

générales plus loin, le mois de novembre sera généralement agité, humide, mauvais, avec bourrasques, gros temps, sinistres maritimes, tourmente de neige, trombes d'eau, ravines, crues subites, particulièrement sur les zones du nord et du centre et notamment pendant et après les périodes marquées de deux ou trois points d'interrogation.

Voici les dates des points astronomiques, des époques critiques et des perturbations : 1° vers les « 1<sup>er</sup> (?), 3, » ; 2° vers les « 5 (??), 7, 9 » ; 3° vers les « 12 (??), 15, 17 » ; 4° vers les « 19 (??), 21, 23 » ; 5° vers les « 25 (??), 27, 29 », cela tantôt sur une zone, tantôt sur une autre. Coups de tonnerre épars encore probables vers les 9, 21, 25.

Les perturbations retardent de un à trois jours, selon la latitude ou la longitude des localités. Les dates mentionnées ci-dessus s'appliquent au littoral de la Manche.

Ce mois sera funeste aux gens de mer, si on ne prend pas ses précautions. Avis aux intéressés ! »

#### BULLETIN FINANCIER

Paris, 31 octobre 1889.

La liquidation donne lieu à une lutte assez vive : le 3 0/0 fait 87.07 après 86.98 ; le 4 1/2 0/0 cote 105.85.

Le Crédit Foncier s'arrête à 1,295. Dans sa dernière séance, le Conseil d'administration a autorisé pour 3,605,116 fr. de nouveaux prêts dont 2,382,400 fr. en prêts fonciers et un million 222,716 fr. en prêts communaux.

La Banque de Paris et des Pays-Bas oscille entre 851 et 855. Les actions de la Banque Nationale du Brésil ont un large marché à 745.50 et 746.

La Société Générale tient ferme à 460 ; la Banque d'Escompte fait 525 et le Crédit Lyonnais 695. On reste à 602.50 sur la Société de Dépôts et Comptes courants.

Le Panama s'immobilise à 51.25. Très bonne tenue de l'Alpine à 208.75 ; les achats du comptant sont nombreux et justifiés par la situation de la Société.

L'action du Gaz de Madrid se négocie à 495.

C'est un titre d'avenir très avantageux à acheter au prix actuel.

Le 4 0/0 Turc, malgré les tendances les plus faibles du marché, est très soutenu à 17.40.

Le Crédit Provincial, depuis l'homologation du Concordat, est l'objet de nombreux achats.

Les obligations 5 0/0 des Chemins de Santa-Fé sont demandées à 396.25.

L'obligation des Chemins Economiques fait 391.

INFORMATIONS FINANCIÈRES.—La Banque Froidfont, 8, rue Drouot, à Paris, 11<sup>e</sup> année, n'accepte ni fonds ni valeurs en dépôt. Elle exécute seulement les ordres de ses clients. Son journal la « Revue du Marché » est envoyé gratuitement sur demande.

### BAUME VICTOR !!

Contre les Douleurs (2 fr. le Flacon)

#### Théâtre de Saumur

Direction : M. SUREAU-BELLET

LUNDI 4 novembre 1889

### LE GRAND MOGOL

Opéra-bouffe en 4 actes, de MM. H. CHIVOT et A. DURU, musique de Edmond AUDRAN.

DISTRIBUTION :

Prince Mignapour, MM. Gréteaux ; Nicobar, Letellier ; Joquelet, Audra ; Le capitaine Crakson, Roussel ; Nadras, Guéreau ; Irma, M<sup>me</sup> Gréteaux ; Princesse Bengaline, Béarn ; Kioumi, Fernande ; Un officier, MM. Nénot ; Le Grand Brahmane, Pascaud.

#### GRAND - THÉÂTRE D'ANGERS

Dimanche 3 novembre

Lucie de Lammermoor, opéra en 4 actes.  
La Jolie Parfumeuse, opéra-bouffe en 3 actes.

#### THÉÂTRE NATIONAL DU CIRQUE

Dimanche 3 novembre

Le Petit Jacques, drame en 9 tableaux.

#### Une hygiène négligée...

C'est sans aucun doute celle de la bouche, la plus importante de toutes cependant et celle dont

la bienfaisante influence se fait sentir le plus efficacement sur l'économie générale du corps... Cette négligence est d'autant plus dangereuse qu'une bouche mal soignée et des dents mal entretenues deviennent rapidement une cause permanente d'une foule de maladies de la gorge et de continuelles embarras des voies digestives. Il est donc indispensable de faire un usage journalier de l'Elixir Dentifrice des RR. PP. *Bénédictins de l'Abbaye de Soulauc*, le seul spécifique capable, ainsi que l'ont toujours prouvé les plus brillants exemples, de prévenir ou de guérir toute irritation des muqueuses et du larynx et de conserver les dents jusqu'à l'âge le plus avancé.

Agent Général : A. SEGUIN, BORDEAUX

Elixir : 2, 4, 8, 12 et 20 fr.

Poudre : 1.25, 2 et 3 fr.

Pâte : 1.25 et 2 fr.

Se trouve chez tous les Parfumeurs, Coiffeurs, Pharmaciens, Droguistes, Merciers, etc.

### CRÉDIT LYONNAIS

AGENCE D'ANGERS

Boulevard de Saumur, 30

TRAITE TOUTES LES OPÉRATIONS DE BANQUE ET DE TITRES, NOTAMMENT :

Escompte et Recouvrement du papier de Commerce sur la France et l'Étranger.

Ouverture de Crédits, de Comptes-Courants, de Comptes de Dépôts productifs d'intérêt.

Délivrance de Chèques, Mandats et Lettres de crédit sur tous pays.

Ordres de paiement par correspondance ou par télégraphe.

Achats de monnaies et billets étrangers.

Paiement immédiat et sans aucun frais de tous les Coupons.

Exécution des Ordres de Bourse, au comptant et à terme, à toutes les Bourses Françaises et Étrangères.

Avances sur titres français et étrangers.

Souscription sans frais à toutes les émissions.

Régularisation de titres, Renouvellement de feuilles de coupons, Versements et Libérations, Échanges de titres, Transferts et Conversions, Remboursements de tous titres Français et Étrangers sortis à un tirage, Productions aux familles, etc.

AVIS. — L'Agence possède, pour la garde des titres et objets précieux, une installation toute spéciale, offrant toutes les garanties possibles de sécurité.

L'Agence vérifie, sans prendre toutefois aucune responsabilité à cet égard, les listes de tirages pour les titres ainsi déposés, et en cas de sortie d'un des numéros, en avise de suite le déposant.

Les titres sont constamment à la disposition du

déposant, qui peut les retirer à toute heure de journée et sans avoir à prévenir d'avance.

### ÉPICERIE CENTRALE

28 ET 30, RUE SAINT-JEAN, SAUMUR

P. ANDRIEUX

Baisse de prix sur les conserves

Petits pois supérieurs, la boîte pour six personnes, 90 cent ;

Hors ville, par 5 kilos, 80 cent ;

Petits pois supérieurs, la boîte pour trois personnes, 50 cent ;

Hors ville, par 5 kilos, 45 cent ;

Haricots verts supérieurs, la boîte pour six personnes, 95 cent ;

Hors ville, par 5 kilos, 85 cent ;

Haricots verts supérieurs, la boîte pour trois personnes, 50 cent ;

Hors ville, par 5 kilos, 45 cent.

BAISSE DE PRIX SUR LE SUCRE.

### GLYCÉRINE MINÉRALISÉE PARFUMÉE

DE A. RIVAUD

Chimiste breveté, à SAUMUR

Médaille aux Expositions.



Cette glycérine se prépare en rouleaux pour bains, en flacons pour la toilette, elle prévient et guérit promptement les affections de la peau, qu'elle adoucit et parfume. *Dartres, Eczéma, Démangeaisons, Chute des cheveux.*

Elle est précieuse pour les soins hygiéniques quotidiens et intimes contre les pellicules. Les médecins l'ordonnent journellement.

Lire la notice, envoyée franco sur demande. Dépôt général chez l'inventeur, à Saumur. Se trouve partout, pharmacies, bains, coiffeurs, etc., etc.

### LE VIN AROUD au QUINA, au FER & à la VIANDE

est le médicament par excellence, le reconstituant le plus énergique pour combattre la CHLOROSE, l'ANÉMIE, l'Appauvrissement ou l'Altération du SANG. Il convient à toutes les personnes d'une constitution languissante ou affaiblies par le travail, les veilles, les excès ou la maladie. Chez FERRÉ, Ph<sup>m</sup>, 102, r. Richelieu, PARIS, & Ph<sup>m</sup>

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Étude de M<sup>e</sup> Louis ALBERT, avoué-licencié à Saumur, rue de la Petite-Douve, 7.

### VENTE

SUR SAISIE IMMOBILIÈRE

Aux enchères publiques

D'UNE

### Maison d'Habitation

Et dépendances

Fours à faire cuire les fruits, Jardin et divers morceaux de Vignes, Terre, Pâturage et Bruyère,

Le tout situé commune de Turquant, arrondissement de Saumur.

L'ADJUDICATION aura lieu le SAMEDI 30 NOVEMBRE 1889, à midi, à l'audience des saisies immobilières du Tribunal civil de première instance de Saumur, séant au Palais de Justice de ladite ville.

On fait savoir à tous ceux qu'il appartiendra :

Qu'en exécution d'un jugement rendu par le Tribunal civil de première instance de Saumur, en date du vingt-six octobre mil huit cent quatre-vingt-neuf, il sera procédé, aux jour, lieu et heure sus-indiqués, à la vente aux enchères publiques et à l'extinction des feux, des immeubles dont la désignation suit :

#### DÉSIGNATION

Les immeubles à vendre sont situés commune de Turquant

1<sup>er</sup> Lot.

Une maison d'habitation, avec cour, cave et dépendances, situées au lieu dit les Cayes et dans le bourg de la commune de Turquant, contenant environ un are cinquante centiares, portée au plan cadastral sous les numéros 716, 715 et 714, section A, joignant au levant un chemin et Eugène Goubault, au nord et au couchant passage commun avec Blanchard et le saisi, pour l'exploitation des caves, au midi dudit passage il existe encore une cave à cheminée appartenant au

sieur Auguste Pichon, saisi, joignant au nord le passage sus-indiqué, au levant le chemin et au midi Rébeilleau.

Mise à prix..... 100 fr.

2<sup>e</sup> Lot.

Un morceau de terre, au même lieu, partie en vigne et partie en jardin, dans lequel se trouvent des fours à cuire les fruits, contenant environ deux ares quatre-vingt-huit centiares, porté au plan cadastral de ladite commune sous les numéros 711, 712 et 713, section A, joignant au levant le précédent, au midi Louis Nau.

Mise à prix..... 50 fr.

3<sup>e</sup> Lot.

Un morceau de terre, en vigne, sis au même lieu, contenant environ deux ares quatre-vingt-douze centiares, porté au plan cadastral sous les numéros 1011 et 1012, section A, joignant au levant le deuxième lot et Louis Nau-Gallé, au couchant un chemin.

Mise à prix..... 30 fr.

4<sup>e</sup> Lot.

Un morceau de terre, sis au lieu dit la Bédaudière, même commune, contenant environ trois ares soixante centiares, porté au plan cadastral sous le numéro 912, section A, joignant au levant et au couchant des chemins, au nord M<sup>me</sup> Gautier et au midi Joseph Hardré.

Mise à prix..... 30 fr.

5<sup>e</sup> Lot.

Un morceau de terre, sis au lieu dit les Vigneaux, même commune, contenant environ deux ares quatre-vingt-seize centiares, porté au plan cadastral sous le numéro 1190, section A, joignant au levant un chemin, au couchant Rétiveau Etienne, Bruneau, et au nord Brenazé.

Mise à prix..... 30 fr.

6<sup>e</sup> Lot.

Un morceau de terre, en pâture, sis au lieu dit les Grèves, même commune, contenant environ huit ares soixante-quatre centiares, porté au plan cadastral sous le numéro 116, section A, joignant au midi M<sup>me</sup> Delaveau, au levant M<sup>me</sup> Raphaël Gallé, et au couchant M. Maurice Mollay.

Mise à prix..... 40 fr.

7<sup>e</sup> Lot.

Un morceau de terre en friche, sis au lieu dit les Galluches, dite commune, contenant environ cinq ares quatre-vingt-sept centiares, porté au plan cadastral sous les numéros 354, 355 et 356, section D, joignant au nord et au levant un chemin, au cou-

chant Joseph Bruneau, et au levant Gondouin-Moreau.

Mise à prix..... 15 fr.

8<sup>e</sup> Lot.

Un morceau de terre en friche, sis au même lieu, contenant environ sept ares trente-six centiares, porté au plan cadastral sous les numéros 423 et 453 P, section D, joignant au couchant Nau, Louis, Flémont, et au midi Bruneau, Joseph, Mollay.

Mise à prix..... 20 fr.

9<sup>e</sup> Lot.

Un morceau de bois taillis et bruyères, contenant environ sept ares soixante-dix centiares, situé aux mêmes lieu et commune, porté au plan cadastral sous les numéros 638 et 641, section D, joignant au midi Cocheureau, Pierre Caignon et d'autre côté Dureau Pierre Nau.

Mise à prix..... 20 fr.

10<sup>e</sup> Lot.

Un morceau de terre en bruyère, sis au même lieu, contenant environ sept ares soixante-douze centiares, porté au plan cadastral sous le numéro 647 P, joignant Jean Gallé-Touchet.

Mise à prix..... 20 fr.

11<sup>e</sup> Lot.

Un morceau de vigne, sis au lieu dit la Potillette, dite commune, contenant environ douze ares cinquante-sept centiares, porté au plan cadastral sous le numéro 73, section E, joignant au midi Bassereau, André Mollay, et au levant M<sup>me</sup> veuve Gauthais, Alexis Mallet.

Mise à prix..... 50 fr.

12<sup>e</sup> Lot.

Un morceau de terre en friche, sis aux Berceillères, dite commune, contenant environ vingt-cinq ares, porté au plan cadastral sous le numéro 255 P, section E, joignant au couchant un chemin, au levant M<sup>me</sup> Delaveau et au nord Louise Hardré.

Mise à prix..... 60 fr.

Total des mises à prix : 465 fr.

Tous ces immeubles sont exploités par le sieur Auguste Pichon, saisi.

#### PROCÉDURE

Les divers immeubles ci-dessus désignés ont été saisis à la requête de M. Louis Blin, propriétaire, demeurant à Milly, commune de Gennes, ayant pour avoué M<sup>e</sup> Louis ALBERT, avoué près le Tribunal civil de Saumur, sur M. Auguste Pichon, négociant cuseur de fruits, demeurant à Turquant, sui-

vant procès-verbal de M<sup>e</sup> Renier, huissier à Gennes, en date du vingt août mil huit cent quatre-vingt-neuf, enregistré.

Le procès-verbal de saisie a été dénoncé audit sieur Auguste Pichon, partie saisie, suivant exploit dudit M<sup>e</sup> Renier, huissier, en date du vingt-quatre août mil huit cent quatre-vingt-neuf, aussi enregistré.

Le procès verbal de saisie et l'exploit de dénonciation ont été transcrits au bureau des hypothèques de Saumur, le sept septembre mil huit cent quatre-vingt-neuf, volume 45, numéros 38 et 39.

Lecture a été faite, à l'audience du samedi vingt-six octobre dernier, du Tribunal civil de Saumur, du cahier des charges déposé au Greffe, en présence ou eux dûment sommé des créanciers inscrits, et par jugement dudit jour le Tribunal a fixé l'adjudication des immeubles saisis, à l'audience du samedi trente novembre mil huit cent quatre-vingt-neuf.

Il est déclaré ici que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris des inscriptions pour raison d'hypothèques légales, devront requérir ces inscriptions avant la transcription du jugement d'adjudication.

S'adresser, pour tous autres renseignements :

Soit à M<sup>e</sup> ALBERT, avoué à Saumur, poursuivant la vente ;

Soit au Greffe du Tribunal civil de Saumur, où est déposé le cahier des charges.

Fait et rédigé par l'avoué-licencié soussigné.

Saumur, le trente-un octobre mil huit cent quatre-vingt-neuf.

L. ALBERT.

Enregistré à Saumur, le 2 novembre mil huit cent quatre-vingt-neuf, f<sup>o</sup> c<sup>o</sup>. Reçu un franc quatre-vingt-huit centimes, décimes compris. (870) Signé : L. PALUSTRE.

### A LOUER

POUR LA SAINT-JEAN PROCHAINE

### MAISON AVEC JARDIN

Rue de la Petite-Douve, 19.

S'adresser à M<sup>me</sup> veuve NANCEUX, 66, quai de Limoges. (679)

### A LOUER

POUR NOËL 1890

### MAISON AVEC MAGASIN

Rue d'Orléans, en face l'Hotel de Londres,

Occupée par M<sup>me</sup> FISCHER, marchande de pianos.

S'adresser à M<sup>me</sup> BRINDEAU, à Sainte-Anne, et chez M. MEYER, rue d'Alsace. (872)

### A Louer présentement

EN TOTALITÉ OU PARTIE

### MAISON

Fraîchement réparée

Rue de l'Hotel-Dieu, 27, composée de 16 pièces et servitudes, cour, parterres.

S'adresser à côté, au no 29.

### A Louer présentement

### MAISON

Nouvellement restaurée

Rue Haute-Saint-Pierre, 35

Avec Cour, Remise et Écurie

EN TOTALITÉ OU EN DEUX PARTIES S'adresser à M. BOUTIN, boucher, ou à M. BUREAU, rue Basse-Saint-Pierre. (841)

### HUILE D'OLIVE

DE 1<sup>er</sup> CHOIX

Provenant de la maison MARCELLIN CORNU, de Salon (Bouches-du-Rhône, a obtenu 2 MÉDAILLES D'OR en 1867 et à l'Exposition universelle de 1889.

Dépôt, échantillons et prix courants, chez M. RICHARD-ALAIS, négociant en vins, rue Beaurepaire, n<sup>o</sup> 39, à Saumur. (864)

### ON DEMANDE UN JEUNE GARÇON,

de 15 à 17 ans, sachant bien écrire, et pouvant soigner et conduire un cheval.

S'adresser à M. CARICHO, villa Angelo, à Beaulieu. (852)

# A LA BELLE JARDINIÈRE

26, Rue d'Orléans, SAUMUR

## SAISON D'HIVER

Grande Mise en vente — Choix considérable de Vêtements en tous Genres  
tous Prix, pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants

VÊTEMENTS SUR MESURE

PRIX FIXE, marqué en chiffres connus

Étude de M<sup>e</sup> LELIÈVRE, notaire à Saumur.

### LICITATION

AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Après décès.

En l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> LELIÈVRE, notaire,

EN UN SEUL LOT

Au plus offrant et dernier enchérisseur.

Des droits incorporels et objets mobiliers ci-après,

Le mercredi 6 novembre 1889, à midi, savoir :

### Un FONDS de COMMERCE De Boulanger

Exploité à Saumur, rue Dacier, n° 13,

Comprenant :

1. Clientèle ou achalandage ;
2. Droit au bail des lieux d'exploitation, pour neuf ans du jour de l'entrée en jouissance.

L'adjudicataire prendra en sus et sans diminution du prix d'adjudication :

1° Le matériel décrit et estimé en un inventaire dressé par M<sup>e</sup> LELIÈVRE, le 22 octobre 1889 ;

2° Et les marchandises existant au jour de l'entrée en jouissance, à dire d'experts.

Mise à prix : 5,500 fr. ; prix payable comptant.

Loyer annuel : 600 fr.

Entrée en jouissance après l'accomplissement des conditions exigibles de l'enchère, et, ces conditions remplies, le lendemain, à midi.

S'adresser à M<sup>e</sup> LELIÈVRE, dépositaire du cahier d'enchères.

(871) Pour insertion légale.

### OCCASION

5,000 bouteilles

Vins blancs des coteaux de Saumur 1874, 1884 et 1887

A vendre dans une propriété située au centre des meilleurs crus des Coteaux.

Tous ces vins ont été récoltés sur la propriété elle-même, et sont d'une qualité indiscutable.

Pour traiter, s'adresser à M. SORET, négociant à la Croix-Verte.

### A LOUER

JOLIS APPARTEMENTS

Et Chambres meublées

Situés 4, rue Dupetit-Thouars

Études de M<sup>e</sup> PAUL PROUX, commissaire-priseur, et de M<sup>e</sup> RIFFAULT, huissier à Saumur.

### Vente de Meubles

Aux enchères publiques, PAR SUITE DE SAISIE-GAGERIE

Le LUNDI 4 novembre 1889, à 1 heure du soir, et jours suivants s'il y a lieu, à Saumur, rue des Pâiens, numéro 6, dans une maison occupée par M. ROYER, propriétaire,

Il sera vendu :

Armoires, buffets, bois de lits, commodes, tables de toilette, bibliothèque, étagères, un vieux buffet en noyer sculpté, table à rallonges et autres, bureaux, piano, pendules, flambeaux, baromètre, tableaux, gravures, tapis, rideaux, volumes, appareils à gaz, Articles de literie, linge, harnais, vaisselle, verrerie, batterie de cuisine, bouteilles vides et quantité d'autres bons objets.

Au comptant, plus 10 0/0.

L. CAVELIER, graveur, à l'honneur d'informer sa clientèle, qu'il vient de transférer son domicile rue du Prêche, 4, et Grand' Rue, 50.

Ancienne Maison LAPLAGE & LEFEBVRE

**PRÊTS** HYPOTHÉCAIRES sur Titres et toutes autres Garanties Mobilières et Immobilières. Achats de Nu Propriété, Usufruit et Droits successifs, Opérations de Successions en liquidation et sur Rentes Viagères, Placements de tous Capitaux. SOCIÉTÉ FONCIÈRE de CRÉDIT et de C<sup>e</sup> 9, rue de Beaujournais (Palais-Royal), Paris

### PILULES BEECHAM

d'une efficacité reconnue depuis 50 ans, contre les maladies d'estomac, du foie et des nerfs, telles que flatuosités, ballonnement du ventre et assoupissements après le repas, échauffements, constipation, aigreurs, digestions difficiles, pertes d'appétit, bouche amère, accumulation de la bile et de glaires, nausées, congestions, vertiges, maux de tête, migraines, étouffements, insomnies, cauchemars, rhumes, catarrhes, éruptions de la peau, etc., etc. Les PILULES BEECHAM PURIFIENT le SANG et en RÉGULARISENT LE COURS.

A ce titre elles se recommandent surtout à l'USAGE des DAMES. La première dose soulage en quelques heures sans qu'il soit nécessaire d'interrompre ses occupations. Employées dans les Hôpitaux d'Angleterre, leur vente annuelle dépasse CINQ MILLIONS de BOITES.

Préparées par THOMAS BEECHAM, à St-Helens (Angleterre). Prix : 2 fr. et 4 fr. 50 avec une instruction détaillée.

Seuls Représentants pour la FRANCE et ses COLONIES : Pharmacie Anglaise des Champs-Élysées : 62, Avenue des Champs-Élysées, 62 et Pharmacie HOGG, 2, Rue Castiglione, PARIS. Détail dans toutes les Pharmacies.

## SUCRE POUR VENDANGES

à 68 francs les 100 kilos

Par quantité d'au moins 500 kilos, 65 fr.

Sauf variation

ENTREPOSITAIRE : A. COURTET, SAUMUR

Se charge également de donner tous les renseignements.

### Spécialité de Couronnes funéraires

MÉDAILLONS, POTS ET BOUQUETS EN PERLES ET PORCELAINE

A l'occasion de la Toussaint

SOLDE GÉNÉRAL A PRIX TRÈS RÉDUITS

Ancienne Maison CUPIT

COCHET, SUCESSEUR

20, Rue du Portail-Louis, 20

Maison de confiance et vendant le meilleur marché de tout Saumur.

## ÉPICERIE PARISIENNE

IMBERT ET FILS

33, rue d'Orléans, et rue Dacier, 38

SAUMUR

CHOCOLATS DE MARQUES

CHOCOLATS IMBERT

Menier,	le 1/2 kil.,	1.65	Santé fin,	le 1/2 kil.,	1.30
Planteur,	—	1.65	— surfin,	—	1.60
C <sup>e</sup> Coloniale,	—	2.20	Supérieur vanillé,	—	1.90
Félix Potin, le 1/2 k.,	1.30, 1.50,	1.70	Double vanille,	—	2.10
Express, les 6 déjeuners,	90 et	1.20	Escompte de 5 0/0 par 5 kilog.		

N. B. Tous nos chocolats sont garantis pur cacao et sucre.

### MAGASINS DE PIANOS ET DE MUSIQUE

Maison G. FISCHER, fondée en 1846, PLACE DE LA BILANGE, SAUMUR

## PILLET-BERSOULLE, S<sup>r</sup>

Accordeur-Égaliseur de la Maison PLEYEL, fournisseur de l'École de cavalerie.

Grand choix de Pianos neufs et d'occasion, de différents facteurs, à des prix devant toute concurrence.

Harmoniums, Violons, Violoncelles, Boîtes à musique pour soirées, Instruments en cuivre et en bois, et Accessoires de musique de toutes sortes.

500 Partitions et choix considérable de Musique classique et autre, pour les abonnés à la Lecture musicale.

Accords, Réparations, Échanges et Location de Pianos

La Maison ne garantit les accords que s'ils lui sont directement confiés. Un Atelier est spécialement affecté pour la remise à neuf des Pianos droits et à queue.

## LEON FRESCO

CHIRURGIEN-DENTISTE

68, Quai de Limoges

SAUMUR

Prix Modérés

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.